

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

**PREFECTURE
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
Bureau des Procédures d'Utilité Publique**

Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale

Communes de CUCQ, MERLIMONT et BERCK-SUR-MER

DEMANDE D'AUTORISATION RELATIVE A :

- **LA DEMANDE D'AUTORISATION CONCERNANT LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE DRAINAGE DE PLAGE ET RETRAIT D'EPIS EN ENROCHEMENT SUR LA PLAGE SITUEE A MERLIMONT**
- **LA PROCEDURE DE CONCESSION D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME**

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est prévenu qu'en application du code de l'environnement, livre II, titre 1er, chapitre IV et en exécution d'un arrêté préfectoral du 31 août 2012 une enquête publique aura lieu, pendant 33 jours consécutifs du 24 septembre au 26 octobre 2012 inclus, sur la demande d'autorisation relative à la mise en place d'un système de drainage de plage et retrait d'épis en enrochement sur la plage située à Merlimont, et à la procédure de concession d'utilisation du Domaine Public, sur le territoire des communes de CUCQ, MERLIMONT, et BERCK-SUR-MER.

Ce projet est présenté par M. le Président de la Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale.

M. Jean-Paul DANCOISNE, retraité de la gendarmerie, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

En cas d'empêchement de M. DANCOISNE, la conduite de cette enquête sera confiée à M. Michel DAMBOISE, retraité de France Télécom, commissaire enquêteur suppléant.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de MERLIMONT.

Pendant la durée de l'enquête, les intéressés pourront prendre connaissance du dossier d'enquête dans les mairies susvisées aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Ils pourront soit consigner leurs observations sur le registre qui y sera ouvert à cet effet soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur en mairie de MERLIMONT.

Ce dossier comprendra en outre l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale. Ce dernier sera également disponible sur le site de la Préfecture.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations en Mairie de MERLIMONT:

- le lundi 24 septembre 2012 de 9h à 12h
- le samedi 6 octobre 2012 de 9h à 12h
- le vendredi 19 octobre 2012 de 17h à 20h
- le vendredi 26 octobre 2012 de 14h30 à 17h30

Toutes informations techniques sur le projet pourront être demandées à M. Noël FLIPPO, responsable développement durable au sein de la Communauté de Commune Mer et Terres d'Opale.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée dans les mairies concernées par cette enquête et en Préfecture du PAS-DE-CALAIS pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Elle sera également disponible pour la même durée sur le site internet de la Préfecture.

Toute personne physique ou morale pourra demander communication des conclusions motivées du commissaire enquêteur en s'adressant à la Préfecture du Pas-de-Calais (DAGE/BPUP).

A l'issue de l'enquête, le Préfet du Pas-de-Calais statuera sur la présente demande d'autorisation et sur la demande de concession d'utilisation du domaine public maritime.